

folklore

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE

TOME XXV

35^e Année — N° 3 et 4

AUTOMNE-HIVER 1972

147 - 148

FOLKLORE

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE

fondée par le Colonel Fernand Cros-Mayrevieille

Directeur :

J. CROS-MAYREVIEILLE

**Domaine de Mayrevieille
par Carcassonne**

Secrétaire Général :

RENÉ NELLI

**22, Rue du Palais
Carcassonne**

Secrétaire :

JEAN GUILAINE

**87, Rue Voltaire
Carcassonne**

TOME XXV

35^e Année — N° 3 et 4

AUTOMNE-HIVER 1972

RÉDACTION : René NELLI, 22, rue du Palais - Carcassonne

Abonnement : 7 F par an — Prix au Numéro : 2 F.

Adresser le montant au :

**« Groupe Audois d'Etudes Folkloriques », 32, rue A.-Ramon, Carcassonne
Compte Chèques Postaux N° 20.868 Montpellier.**

FOLKLORE

Tome XXV - 35^e Année - N^o 3 et 4 - Automne-Hiver 1972

SOMMAIRE

M. F. GIBERT et J. MAILHEBIAU

Apollinaire et la légende du Pezolhos.

N. VAQUIÉ et U. GIBERT

La transhumance de l'Andorre aux Pays d'Aude.

P. ANDRIEU-BARTHE

Les vents dans l'Aude.

M. MARFAING

*Notes sur l'Alimentation Traditionnelle
dans un village de l'Aude
(Sainte-Colombe-sur-l'Hers).*

(suite au verso)

R. NELLI

En marge du grand spectacle carnavalesque :
« La Chine et l'Intrigue »
(L'Atissairé et la Piolétaire).

R. BLANC

Au sujet de la grotte de la Coquille
(Cesseras, Hérault)

J. IVANOV

Le folklore bogomile du Loup.

R. NEGRE

Y a-t-il eu, à Montréal-de-l'Aude,
des faits plus ou moins liés à la sorcellerie ?

Distinction

Nécrologie

APOLLINAIRE

et la Légende du Pezinhos

(Sur une strophe de « *L'Emigrant de Landor Road* »).

Dans son œuvre poétique, Apollinaire s'est énormément servi de thèmes populaires ou folkloriques. Il l'a fait sciemment, comme le souligne ce passage de *L'Esprit nouveau et les poètes* : « Explorer la vérité, la chercher aussi bien dans le domaine ethnique, par exemple, que dans celui de l'imagination, voilà les principaux caractères de cet ESPRIT NOUVEAU ». Le plus vieux fond de vérité existant n'est-il pas, en effet, dans le pittoresque, le féerique et le merveilleux des légendes et traditions populaires ?

Si le poète a été surtout influencé par de vieilles légendes celtiques au cours de séjours successifs dans les Ardennes belges et en Rhénanie (1), on a trop souvent oublié qu'il vécut d'abord les vingt premières années de sa vie sur la côte méditerranéenne, d'Italie et de Provence, et qu'au lycée de Nice ou au collège Saint-Charles de Monaco il dut entendre parler et peut-être pratiquer lui-même la langue d'Oc.

C'est au regard de cette influence occitane qu'on peut avancer une explication de ce passage de « *L'Emigrant de Landor Road* » :

*« Et l'on tissait dans sa mémoire
Une tapisserie sans fin
Qui figurait son histoire
Mais pour noyer changées en poux
Ces tisseuses têtues qui sans cesse interrogent
Il se maria comme un doge
Aux cris d'une sirène moderne sans époux. »*

On a cru voir, dans l'association *poux* et *tisseuses têtues* un désir de choquer, une preuve supplémentaire du cocasse dans l'œuvre d'Apollinaire (2). Mais, on peut aussi penser que dans sa jeunesse le poète connut la légende du « Pezinhos », très populaire et très répandue en Occitanie et qu'on retrouve d'Italie au Portugal.

Voici l'histoire telle qu'elle se raconte dans le Narbonnais où nous l'avons entendue à plusieurs reprises :

« Es l'istoria d'una femna dont l'ome avia des pezolhs, e cada jorn l'en segutava en l'apelant : « Pezolhos ! Pezolhos ! » Un jorn, aquel ome n'aguèt pro et decidèt de la negar. En passant sul pont la butèt dins l'aiga .Mas en tombant cridava totjorn : « Pezolhos ! Pezolhos ! » et tot en se negant sortissià encara las mas e fasia semblan ame sas onglas d'escrasar los pezolhs. »

(C'est l'histoire d'une femme dont l'homme avait des poux et chaque jour elle le poursuivait en l'apelant : « Pouilleux ! Pouilleux ! » Un jour cet homme en eut assez et il décida de la noyer. En passant sur le pont il la jeta dans l'eau. Mais en tombant, elle criait toujours : « Pouilleux ! Pouilleux ! » et tout en se noyant, elle sortait encore les mains et faisait le signe d'écraser les poux entre ses ongles.)

La version italienne est fort ressemblante (3) :

« C'era una volta... un marito ed una moglie che si bisticciavano spesso. La moglie rimproverava al marito di essere un fannullone, un umbriaccone e di più molto sporco nella sua persona, un pidocchione. Il marito l'aveva minacciata diverse volte che se non la smetteva di fargli dei rimploveri, l'avrebbe affogata nella cisterna. Cio che avvenne un giorno ; ma la moglie prima di affogarse ebbe la forza di uscire le mani dall'acqua che la sommergeva e fare l'atto di uccidere i pidocchi colle unghie per insultare ancora una volta il marito. »

Voici l'histoire telle qu'on la raconte au Portugal (4) :

« Era un casal muito teimoso, cada um teimava para seu lado. A mulher cada vez que teimava chamava ao marido o apelido que (penso) ele tinbra : « Pilhoso ! Pilhoso ! » levavam sempre naquilo... Un dia o homem ja nao pode mais ; amarron a mulher e disceu-a no poço. Foi a descendo a pouco e pouco e a mulher sempre lhe chamava : « Piohoso ! Piohoso ! » A água chegau a o pescoço a boca e a mulher ja nao podia falar mas levantou os braços acima da cabeça e fazia lo gesto de quem mata os piohinhos entre as unbras dos polegares. »

Dans nos régions, en référence à cette histoire, on qualifie de « pezolhos », non plus celui qui a des poux mais celui qui devient ennuyeux à force de répéter à satiété le même sujet (5).

Si Apollinaire a connu cette fable, son association entre les poux et les « tisseuses têtues qui, sans cesse, interrogent » (et qu'il veut noyer !) n'est pas fortuite. Au contraire, elle désigne de façon précise les souvenirs lancinants du passé ; elle permet de mieux goûter l'ironie amère du poète qui sait que, même noyés, les souvenirs (comme la femme du pezolhos) continueront de l'accabler.

D'autre part, le fait qu'un personnage ennuyeux et têtue soit également appelé en langue d'Oc : « Teissos » nous renforce dans l'idée d'une influence de la légende Occitane sur ces vers d'Apollinaire. Le « teissos », en effet, est celui qui tisse dans le sens où il use lentement la patience d'autrui. *Teissos* et *Pezolhos* ont une signification fort proche. Il était donc intéressant de noter l'effet poétique du rapprochement des deux termes qui, très différents en français, se répondent parfaitement en occitan.

NOTES

(1) Cf. *Cahiers de Stavelot*. (Dans *Alcools*, neuf pièces portent le titre de : *Rhénanes*).

(2) Madame Janine Moulin, qui a étudié l'influence de Rimbaud sur Apollinaire, y voyait une allusion au poème de Rimbaud : *Les chercheuses de poux*. Nous pensons, comme le souligne Madame Durry, que les deux poèmes sont trop différents. (Sur l'étude de « *L'Emigrant de Landor Road* », voir : M. J. Durry, G. Apollinaire, *Alcools* : Tome I, p. 68 ; T. II, p. 28 et 69 ; T. III, p. 36 à 40 et pp. 53, 86, 125, 144, 150.

(3) D'après M. et Mme Romano Pelagati, originaires de : Montechiarugolo (Parme) et Montechio Emilia (Reggio Emilia).

(4) Communiqué par Mesdames Adelia Mendonça-Antunes et Noemia Medeiros, Arcia Funda, Madalena Pico, Açores.

(5) Reste à déterminer pourquoi le pou et le pouilleux sont synonymes d'acharnement. Nous pensons que cela est en rapport avec la symbolique du pou en pays d'Oc. Le pou n'a pas toujours été l'animal honteux qu'il est de nos jours. Au contraire, c'était souvent un signe de santé et de prospérité, et l'on a longtemps cru qu'il fallait laisser les poux sur la tête d'un enfant pour lui éviter les maladies et le fortifier...

M. F. Gibert et J. Mailhebiau.

La Transhumance de l'Andorre aux Pays d'Aude

*... Et là-bas, au lointain, nous voyons le troupeau
s'avancer dans une gloire de poussière...*

(A. Daudet. *Les lettres de mon moulin.*)

Il n'est pas un ouvrage consacré à la Provence qui n'ait réservé un chapitre à la transhumance, et nous connaissons tous les pages devenues classiques de A. Daudet, J. Giono et M. Mauron. Mais il est une transhumance (1) différente de la transhumance provençale, c'est celle qui, par les routes de la Haute-Ariège et de la Haute vallée de l'Aude, amenait encore récemment les troupeaux d'Andorre vers les basses plaines du Biterrois ou du Narbonnais, les garrigues du Minervois, ainsi que vers les Corbières Orientales, le Val de Dagne et le Razès. L'intense circulation automobile a porté un coup mortel aux transhumances « classiques », et, comme en Provence où les moutons doivent être, à l'avenir, transportés en camions dans les alpages, en Languedoc on ne verra plus « descendre » les troupeaux andorrans, ces derniers étant aussi, dorénavant, « motorisés » (2).

Ayant pu avoir le témoignage direct d'un ancien berger andorran (3), nous avons cru que « Folklore » se devait de recueillir tous les renseignements sur cette transhumance qui, demain, ne sera plus.

Dans la brève étude qui va suivre, nous avons essayé de nous garder de toute littérature » et nous avons voulu éviter toute comparaison avec la vie des bergers audois ; la vie de ces derniers ayant été étudiée par M. R. Nelli dans « Folklore », n° 66 (p. 3-14). Nous disons donc, et le plus simplement possible, ce que nous avons appris au sujet de cette migration saisonnière qui, à l'inverse de la transhumance provençale, amenait les troupeaux de leur pacage habituel : la montagne, aux vignes et aux friches du bas-pays.

LE DEPART.

Nous sommes au début de novembre. Voici les bergers : type catalan au teint basané, béret pyrénéen, chemise, tricot, gilet avec grosse montre au gousset fixée par une forte chaîne, veste et pantalon de gros velours côtelé, brodequins ferrés, une couverture rayée ou à carreaux jetée sur l'épaule, sac genre tyrolien, musette en bandoulière, besace ou sac de toile

« à la semeur » pouvant recevoir au moins 4 agneaux nouveau-nés. (Car, en cours de route, il naîtra bien une quarantaine d'agnelets. Par roulement, à cause de la fatigue, ils seront dans le troupeau ou ils prendront place dans la besace). Enfin, le classique parapluie bleu tenu par des ficelles et fixée en travers derrière le dos ; bien entendu, le bâton à la main.



M. Pierre Farré.

Photo N. Vaquié. Midi Libre.

N'oublions pas les chiens (Muro, Pardo, Murilho, Bergera, Pastora, Fineta, Minhona...): petits, roux, généralement à longs poils, excessivement intelligents. Il suffit de montrer du doigt la limite à ne pas franchir et la propriété d'autrui sera respectée.

Le troupeau?... Il comprend souvent les bêtes de plusieurs propriétaires et compte 600 bêtes en moyenne, mais il peut arriver à 1.200 têtes (4). Nous y trouvons un bélier pour 50 brebis environ, béliers assez méchants, surtout dans les petits troupeaux où ils n'ont pas assez de « travail », et dont il faut surveiller le comportement. Le bélier devient de caractère belliqueux à l'âge de deux ans, il faut se méfier du « marran tumaire », il attaque en traître lorsqu'il y a dans les parages des brebis « d'humeur ».

Il y a encore 7 à 8 chèvres et un bouc pour 300 à 400 brebis... Les chèvres, en cours de route, donnent le lait, et, en plus, font têter les agneaux en surnombre. Quant au bouc, en dehors de ses fonctions de mâle, il a, pensent les bergers, un rôle prophylactique. Cette croyance au bouc jouant le rôle de protecteur est très répandue ; en particulier, il éloigne les maladies grâce à son odeur (5).

En principe, chaque bête adulte porte sa clochette. Les colliers ont été fabriqués avec du bois de mérisier, de châtaignier, de frêne ou de pin gras blanc ; ramolli à la vapeur, plié sur le genou, il a été sculpté, peint et décoré ; c'est le collier « musicat ». Mais la grande « esquelha », la « boromba » est destinée au mouton « esquelhè ». C'est un mouton qui doit servir de guide au troupeau. Sélectionné dès son jeune âge pour ses qualités d'intelligence et de douceur, il a été préparé à ce rôle. « Manhac », il a été rendu particulièrement docile en venant manger du pain dans la main du berger. Bien entendu, comme la plupart de ses frères, il a été châtré à l'âge de 4 à 5 mois ; maintenant c'est lui qui suit le berger et tout le troupeau l'imite. Il sera précieux dans les passages difficiles, par exemple pour passer un ruisseau à gué. Il sera, hélas ! également utilisé pour mener à l'abattoir.

Il y a environ trois semaines, les animaux ont subi les vaccinations imposées par les services vétérinaires français et certificat a été délivré. Le Syndic des vallées d'Andorre a donné les attestations affirmant qu'il s'agit de bêtes andorranes et non espagnoles. Le signalement des animaux est indiqué sur ces papiers.

Et voici le départ : De Canillo, par le col d'Envalira et le Pas de la Casa, de Soldeu par Vacamorta et Port Dret, on arrive à l'Hospitalet où doivent s'accomplir les formalités douanières. On compte les bêtes, on présente certificats et attestations, la douane délivre le laissez-passer et l'acquit de pacage valable pour 6 à 8 mois.

LES ITINERAIRES.

Il est intéressant de connaître les chemins suivis par ces troupeaux, sans doute depuis un temps immémorial. N'a-t-on pas reconnu que certai-

nes « drailles » des Cévennes étaient fréquentées depuis la préhistoire ?... Au temps où l'homme était beaucoup plus assujéti aux servitudes découlant du sol et du climat, il avait tracé ces grandes voies de la transhumance, et ces trajets se sont perpétués depuis des millénaires.

Certaines conditions doivent être remplies : il faut, autant que possible prendre le chemin le plus court ; mais un simple sentier ne suffit pas, car le troupeau occupe un certain volume ; il faut, d'autre part, essayer d'éviter les régions très cultivées. Dans les zones incultes, le troupeau demande moins de surveillance, et il mange en avançant, c'est ainsi qu'il s'attardera sur le plateau de Lacamp et dans l'Alaric. Enfin, il faut penser au gîte à la fin de l'étape (30 km au maximum, moins en moyenne) : parage pour les bêtes, auberges ou maisons amies pour les bergers.

Voici les itinéraires généralement suivis (voir tableau A et note 6). Evidemment, on évite les voies les plus fréquentées, on prend des raccourcis. Il peut y avoir quelques trajets secondaires, mais ils sont à peu près parallèles aux chemins reconnus (6), les vrais itinéraires sont immuables ; ils nous sont indiqués par des indices qui ne trompent pas. Dans les



Un « assietador » sur le Plateau de Lacamp.

Photo N. Vaqué. Midi Libre.

TABLEAU A

- Pacages d'Andorre
Col d'Envalira
Pas de la Casa
- 1) L'HOSPITALET (E)
Vallée Haute Ariège
Nérens
Col de Chioula
- 2) PRADES (E) (champ avec clôture bois)
Comus
Gorges de la Frau
- 3) FOUGAX (E)
Col du Teil
- 3) COUDONS (E)
(champ clôturé)
Brenac
Lasserre
- La Calmette
Rivel
Chalabre
- Puivert
Col des Tougnets
- 4) FERME du PAPE (E)
Col de la Flotte
Courtauly
Ferme Mandicourt
(ou ferme St-Pierre)
Monthaut
- 4) TOUGNETS (E)
St-Jean de Paracol
Rouvenac
Fa
- 5) ESPERAZA (E)
(cour devant la gare
ou place)
Couiza
Pacheban
Serres
- 4) CAMPAGNE (E)
- 6-5) ARQUES (E) (champ clôturé)
Col du Paradis
Pont de l'Orbieu
- 7-6) MOUTHOMET (E)
(vers les pacages
de la région Durban,
Tuchan, Portel, Fi-
tou, le littoral).
- 7-6) MISSEGRE (E)
(place)
Villardebelle
- 8-7) LA CAUNETTE (E)
(Moulin de la Cau-
nette-Basse ou Cau-
nette-Haute)
Plateau Lacamp
- 9-8) LA BASTIDE EN
VAL (E) (vers les
pacages du Val de
Dagne)
- 10-9) MONTLAUR (E)
(vers les pacages des
Corbières)
L'Alaric
- 11-10) COMIGNE (E)
(vers les pacages des
Corbières) vers :
Douzens Blomac
Puichéric La Redorte
Olonzac Azillanet
Minerve
(pacages du Miner-
vois et de l'Hérault)

E = étape.

régions de la Haute vallée de l'Aude, des cadastres portent encore des zones dites « les parcours », larges de 15 à 20 m (7). A Brenac (Aude), des délibérations du Conseil Municipal (30 germinal an 11 et 1^{er} mai 1806) précisent les terrains où les troupeaux transhumants pourront stationner et indiquent les voies spéciales réservées à ces troupeaux : chemins triaux ou « carraials », nous trouvons des « dralhas », « carreirassas » à Mailhac (Aude) et Oupia (Hérault), des « carrierassas » à Ouveillan (Aude), et sur le plateau de Lacamp, abris et « assietadors » jalonnent les chemins (8).

Et pendant de longs jours, le troupeau avance. Nous le voyons dans nos souvenirs d'enfant (aux environs de 1912) arrivant dans ce village des Corbières : « L'Andorra arriba !... » crient les gosses et « *Le troupeau coule son bruit d'eau, il coule à route pleine ; de chaque côté il frotte contre les maisons et les murs des jardins* » (9). Les ménagères enlèvent précipitamment les quelques pots de basilic ou de géranium qui sont devant les portes, car les chèvres sont rapides et malfaisantes. Les villageois regardaient avec une certaine admiration ces belles bêtes rustiques, habituées à la vie en plein air dans le rude climat des monts pyrénéens (10), parcourant de longues distances en bravant les intempéries, et ils les comparaient mentalement avec leurs brebis aux pattes fragiles, car les pâturages sont peu éloignés des bergeries dans les Corbières, craignant le froid et la pluie. Les moutons, chez nous, ne doivent pas se mouiller, car « perdon le surge ».

Quant à nous, les gamins, à travers ce mot à étranges consonnances : « L'Andorra », nous rêvions à je ne sais quel pays lointain et mystérieux, pays d'où venaient les montreurs d'ours qui, de temps à autre, passaient dans le village, et ces troupeaux et ces bergers si différents des nôtres, ces troupeaux qui nous paraissaient immenses et dont nous admirions surtout les magnifiques « marrans plan flocats » et bien encornés qui s'affrontaient de temps à autre en des combats singuliers.

Quelques ordres brefs, sifflets, jappements, les chiens s'affairent. Voilà le troupeau parqué sur la place autour de la grande fontaine ; il se reposera et dormira là toute la nuit sous la simple garde des chiens. Les bergers, eux, sont allés à l'auberge. Le lendemain de bonne heure, ils sont partis en direction du plateau de Lacamp, laissant à l'aubergiste un agneau « fragile » qui ira s'incorporer à un troupeau du village.

L'HIVER.

Les pacages ont été loués en août ou septembre, et l'on a porté tout ce qui est nécessaire pour un séjour de six mois. L'idéal est d'avoir des vignes, quelques prairies et des terres incultes. Quelles sont les conditions ? Le propriétaire du sol loge les bergers et le troupeau pour lequel il donne la paille qui servira de litière ; en échange le propriétaire du troupeau laisse le fumier et parfois donne une petite indemnité. Il arrive souvent qu'il mène ses bêtes sur quelques tènements voisins ; dans ce cas il paye soit en espèces, soit en nature (viande d'un animal abattu) (11).

LE RETOUR.

Dix mois ont passé, le printemps arrive, c'est le retour, généralement au début de mai. Et l'on reprend les chemins parcourus l'automne passé. A la douane, on va recompter les bêtes, il faudra payer un droit pour celles qui manquent (tolérance 5 % pour la mortalité) ou bien il faudra justifier leur disparition ; car les Andorrans n'ont pas le droit de vendre des ovins en France. Quant aux jeunes agneaux, l'attestation de la mairie du village où ils ont séjourné, contresignée par un vétérinaire, devra indiquer qu'ils proviennent de brebis andorranes (12).

Il y aurait beaucoup à dire sur cette vie de la transhumance. Un propriétaire du bas-pays qui accueillait les Andorrans nous disait : « Bergers, chiens et troupeau ne font qu'un !... » et cette vie collective n'est pas sans influencer hommes et bêtes. Les bergers connaissent toutes leurs brebis et tous leurs agneaux ; et le profane pour qui ces bêtes se ressemblent toutes est tout étonné de voir que d'un simple coup d'œil ils s'aperçoivent qu'une bête s'est égarée et qu'ils savent que tel petit appartient à telle mère. Ils bénéficient d'observations faites au cours des âges et transmises de génération en génération. Malheureusement, ils sont assez jaloux de leur savoir et il est assez difficile de connaître « leur sagesse ».

En notre siècle de scientisme, il est de bon ton de se moquer de ce savoir, et pourtant !... Si nous prenons la prévision du temps il est certain que la météorologie officielle pourrait souvent prendre des leçons chez un humble berger andorran. Le comportement de leurs bêtes permet de prévoir les variations du vent, les perturbations atmosphériques et les changements de température. Si, par exemple, pendant la nuit on entend un tintement généralisé et prolongé de clochettes, ce sont les brebis qui s'agitent, la pluie est pour le lendemain.

Et au point de vue vétérinaire, ces traditions faites d'observations plusieurs fois centenaires leur permettent de soigner leurs bêtes d'une façon empirique certes, mais souvent efficace, surtout lorsqu'ils emploient ce qu'il est convenu d'appeler les simples : la rue dans les agnelages difficiles, la mauve adoucissante, etc...

Chaque « week-end » (il faut bien employer le mot à la mode), les routes d'Andorre sont envahies par le flot des touristes qui viennent « faire des affaires ». Troupeau d'un genre nouveau. L'Andorre de notre enfance n'est plus le fabuleux pays qui nous faisait rêver, il a perdu son mystère, et le petit-fils du montreur d'ours est peut-être devenu garagiste ou marchand de bibelots. La circulation automobile a définitivement chassé bergers, béliers, brebis et agneaux. Merci à « Folklore » d'avoir permis de les évoquer (13).

N. Vaquié - U. Gibert

(Janvier 1972).

NOTES

(1) Transhumant : qui change de pâturage à chaque saison (Larousse). La transhumance est donc le phénomène saisonnier qui amène, en été, les troupeaux des plaines vers la haute montagne ; et en hiver, de la montagne vers les plaines.

(2) Ce n'est que depuis 1922 que les Services Vétérinaires de l'Aude, dans leur rapport annuel, font état de la venue des troupeaux andorrans ; l'apogée de cette venue se situe en 1948, année où le département reçoit 18.833 ovins et 440 caprins répartis en 110 troupeaux (60 andorrans, 30 des Pyrénées-Orientales, 17 de l'Hérault, 3 de l'Ariège). En 1970, il a reçu 10.402 ovins et 45 caprins (70 % étaient andorrans). C'est dire l'importance de cette transhumance. La répartition géographique est la suivante : 50 % hivernent dans le Narbonnais, 25 % dans le Carcassès, 25 % dans le Limouxin. (Renseignements transmis par M. le Directeur des Services Vétérinaires à M. J. Bernies, membre de la Chambre d'Agriculture qui a bien voulu nous les communiquer. Nous les en remercions bien vivement). (Voir en particulier la Revue « *L'Agriculture Audoise* », n° 46, Mars 1966).

Nous remercions également tous ceux qui ont apporté leur contribution à cette étude : MM. Farré, Bouisset, Journet, Lacroux, Puget, Revel, Taffanel, et le journal « *Midi Libre* » qui a permis l'illustration (3 articles sur la transhumance et la vie des bergers avaient paru dans ce journal les 4 et 5 septembre, 27 décembre 1971 sous la signature N. Vaquié).

(3) M. Pierre Farré est né en 1897 à Canillo (Andorre) dans une famille de 9 enfants. A l'âge de 10 ans, il fit sa première transhumance en Espagne ; à partir de 1923, il vint en France, amenant les troupeaux dans la région d'Olonzac (Hérault). En Andorre, il y a toujours le droit d'aînesse, l'aîné seul hérite ; aussi le jeune Pierre, d'abord berger pour son père, loua ensuite ses services à d'autres propriétaires. Mais il acheta des brebis, et il amenait son troupeau de 900 bêtes dans sa propriété pyrénéenne, il est même arrivé à conduire 1.100 bêtes (troupeau groupant le sien et celui de son frère). Actuellement, il est installé en France, dans la région de Villefort (Aude) où 300 ovins et 60 bovins paissent sur ses 270 ha de terres.

Nous avons aussi utilisé les renseignements recueillis en Mai 1936, par M. Louis Puget, à Tournissan (Aude), auprès d'un berger espagnol au service d'un propriétaire de Soldeu (Andorre) qui possédait 2 troupeaux (1 hivernait à Tournissan, l'autre à Oupia (Hérault)). Déjà en 1936, à Soldeu, on constatait une nette diminution du cheptel ovin (de 7.000 têtes on était passé à 700), causes : peu de bénéfiques et surtout manque de bergers qualifiés, car on ne s'improvise pas berger. Cet élevage était remplacé par celui de juments poulinières.

(4) Si, au temps jadis, la circulation des troupeaux posait peu de problèmes, la propagation des maladies contagieuses d'une part, la venue des véhicules automobiles d'autre part, ont rendu nécessaire une importante réglementation. Les arrêtés pris par les Préfets concernent les vaccinations, la circulation et le stationnement de jour et de nuit. Celui de la Préfecture de l'Aude (27 janvier 1951) comprend 19 articles. Dans l'Ariège, l'arrêté encore en vigueur en 1971, précise le nombre de bergers : au moins 3 pour un troupeau de 200 ovins (1 en tête, 1 au milieu, 1 en queue), 1 berger supplémentaire par tranches égales ou inférieures à 250 ovins supplémentaires. Au début de l'année 1972, un nouvel arrêté portait interdiction absolue de la circulation à pied de troupeaux transhumants ; cet arrêté, qui a soulevé de nombreuses protestations, a été abrogé et doit être remplacé par un texte plus libéral.

A titre indicatif, entre 1930 et 1938, M. Farré recevait 60 à 70 pesetas par mois, la nourriture en plus. En outre, il pouvait avoir dans le troupeau, 15 à 20 brebis lui appartenant, ceci à titre d'encouragement.

Le berger de Soldeu gagnait 10 F par jour ; il avait la nourriture payée et 30 bêtes du troupeau lui appartenaient. Son patron andorran payait tous les frais, le propriétaire de Tournissan lui donnait 1 litre de vin par jour.

(5) Nous avons trouvé cette croyance à Peyrefitte-du-Razès (Aude).

(6) Il y a forcément des variantes : Par ex. : arrivés à Puivert, certains troupeaux allaient à Nébias où ils faisaient étape dans la cour du château, puis se dirigeaient vers Brénac.

Voici l'itinéraire de retour du berger de Soldeu (après avoir reçu l'avis que la neige n'obstruait plus les ports).

Départ Tournissan (133 m) 15 mai, 5.h. du matin. St-Pierre des Champs, Vignevieille.

16 Mai : Montjoie, Boulsse, Arques.

17 Mai : Serres, Couiza, Campagne, Coudons.

18 Mai : Lapeyre, Espezel.

19 Mai : Belcaire, Camurac, Prades, Chioula, Ax (Champ de foire devant la douane).

20 Mai : Mérens, l'Hospitalet (1436 m) (Bergerie pour transhumants : 700 bêtes).

21 Mai : Vacamorta, Port Dret (2537 m), Soldeu (arrivée le 22 Mai).

(7) En Espagne, dans les vastes zones incultes de la région pyrénéenne, les voies de la transhumance, larges d'une soixantaine de mètres, sont jalonnées par des bornes distantes de 200 m environ, ce sont « los caminos ramadieres ».

(8) Certes, dans les Corbières en particulier où, au siècle dernier, les troupeaux étaient très nombreux, ces chemins et ces abris étaient aussi utilisés par les bergers de la région.

(9) Jean Giono : Le grand troupeau.

(10) En Andorre, le troupeau parque et dort en plein air ; lorsque le berger estime que le pâturage sur lequel se trouve les bêtes est suffisamment « fumé » par celles-ci, il déplace son troupeau.

(11) Le fumier de mouton est très apprécié par les vignerons : il apporte à la fois engrais et humus. Il est irremplaçable, disent-ils. En 1970, dans les Corbières limouxines, il était payé 0,03 F le kilo, pris à la bergerie.

(12) Le troupeau de Soldeu était arrivé le 10 novembre 1935 à la douane d'Ax-les-Thermes avec 231 bêtes ; elles avaient été vaccinées (2 F 50 par tête), le laisser-passer indiquait : sans maladie. Un berger était resté à Tournissan avec 130 bêtes (221 brebis, 5 béliers, 3 moutons, 2 chèvres) ; le 2^{me} berger était allé à Thézan (7 km) avec 101 bêtes. Les deux troupeaux se rejoignent pour le départ : 7 brebis sont mortes (l'année précédente 30 avaient été empoisonnées par l'herbe d'une vigne traitée avec un produit nocif), le maire certifie qu'elles ont été enfouies, et le vétérinaire de Lézignan donne un laisser-passer pour 316 ovins sans maladie contagieuse (214 brebis, 5 béliers, 3 moutons, 94 agneaux), il y a en plus 2 chèvres et 2 chevreaux, soit 320 bêtes.

(13) Pour être complet, il convient toutefois de signaler que certaines municipalités ne voyaient pas toujours d'un bon œil la venue des troupeaux andorrans : les gros moutons abîment les chemins, font tomber les murs de pierres sèches des vignes, mangent les bourgeons et les jeunes pins qui poussent naturellement. On retrouve ici tous les griefs contre les troupeaux (et les caprins, en particulier) qui ont contribué au déboisement de nos garrigues. Un de nos correspondants écrit : « ... Depuis quelques années, il n'en vient plus dans ma région, même les troupeaux locaux ont disparu. J'en suis personnellement enchanté pour nos Corbières sèches car j'ai toujours pensé et dit que les chèvres — et même les moutons — faisaient dans notre région des dégâts beaucoup plus élevés que leur propre valeur marchande. Il en va sans doute autrement dans les régions humides au sol constamment enherbé, et lorsque les troupeaux, logés

sur les lieux mêmes de pacage, n'ont pas de parcours à effectuer sur les chemins de terre. En tout cas ici, depuis la disparition des troupeaux, la garrigue se transforme : autour de chaque vieux pin d'Alep des populations de jeunes arbres apparaissent, des flancs de collines sont déjà naturellement reboisés... La garrigue est plus verte, les chemins moins dégradés... »

En 1933, le conseil municipal de Tournissan avait institué une taxe de 10 F par bête comme droit de pacage sur les vacants communaux. Les syndicats de chasse sont également hostiles ; on ne peut chasser qu'après l'enlèvement de la récolte ; or, c'est à cette époque qu'arrivent les troupeaux.

(14) Lexique occitan :

Muro, Murilho : de pelage noirâtre.

Pardo : pelage avec des taches rousses.

Pastora : bergère.

Marran tumaire : bélier qui donne de violent coups de tête.

Esquelha : clochette en tôle bronzée.

Boromba : grosse esquelha.

Manhac : caressant.

Carraials, carreirassas, carrierrassas : de carrairas (chemins de troupeaux).

Dralha : voie ancienne, voie pour les troupeaux.

Triaux : terme francisé, de triar : choisir, trier.

Assietador : de assietar, endroit où l'on s'assied.

Marrans plan flocats : au moment de la tonte, on laissait aux béliers une partie de la laine sur les épaules et sur l'arrière train. Ils étaient flocats, de floc : flocon, touffe.

Perdon le surge : ils perdent le suint.

Musicat : Pourquoi musicat ? Sans doute synonyme de : harmonieux.

LES VENTS DANS L'AUDE

(Minervois, Narbonnais, versant méridional de la Montagne Noire, bassin inférieur de la rivière d'Aude, de Carcassonne à son estuaire)

*« ... Souffle lourd de significations comme
l'haleine divergente d'un monstre amical ».*

Colette.

Il faut considérer avant tout, dans l'étude des vents, la situation de la région où ils soufflent.

La Plaine Minervoise et Narbonnaise est ouverte largement et directement au sud-est sur la mer. Son extrémité opposée est ouverte un peu moins largement vers le Lauragais et l'Aquitaine, tandis que, les Corbières d'un côté, la Montagne Noire de l'autre, la bordent en un vaste couloir où les vents acquièrent la vitesse de courants d'air.

Elle est donc balayée à peu près sans arrêt de souffles venant de régions différentes. Ils y atteignent parfois une grande violence, jusqu'à, dit-on, avoir renversé des wagons en gare de Narbonne.

Suivant la direction dont ils viennent, on leur donne des noms différents dans le pays :

- 1°) Le MARIN, qui vient du sud-est directement de la Méditerranée.
- 2°) Le VENT GREC, plus à l'est, plus désagréable et redouté que le Marin.
- 3°) Le SIROCO venant du sud, rare, une espèce de Supermarin lourd d'humidité, qui couvre les murs de gouttelettes d'eau.
- 4°) Le VENT D'ESPAGNE, venant du sud-ouest, tiède et parfumé, perceptible surtout dans le Quillanais, arrive mal jusqu'au Minervois freiné par le massif des Corbières.
- 5°) Le VENT D'OUEST, plus rare et dont les caractéristiques océaniques se sont perdues en traversant la Guyenne.
- 6°) Enfin le CERS, qui vient du nord, sec, dur et froid, il est l'opposé et le grand rival du Marin.

Le Marin, « Lou Mari » en langage local, n'a pas bonne réputation, venant de la mer il se caractérise par l'humidité qu'il transporte, parfois suintante et visqueuse. Il agit sur l'atmosphère qui est moins transparente, sur les gens, les animaux et les choses, amollissant leur énergie, les alourdissant, les rendant indisciplinés, grincheux ; les insectes deviennent harcelants, les cheveux se coiffent mal et les cuisinières prétendent que leurs sauces tournent. En culture, il hâte le mûrissement des fruits, le « Marin Gras » de septembre fait heureusement gonfler les raisins après la sécheresse de l'été et favorise la sortie des champignons mais son excès peut amener le pourrissement et favoriser les maladies parasitaires ; les fruits cueillis et rentrés avec son humidité ne sont pas d'une bonne conservation.

Souvent doux et peu violent, il peut devenir froid et fort mais en cela il n'est jamais aussi acéré que son rival le Cers que les latins, par crainte, défièrent. Plus sain que le Marin, il est cependant plus redouté, surtout en hiver. Dans la plaine Minervoise toute habitation comporte une orientation, une muraille ou une haie de cyprès pour se défendre du côté du Cers et non de celui du Marin, ce qui marque bien la différence de leur violence.

Si les toitures portent, parfois, de lourdes pierres pour retenir les tuiles ou les ardoises qui pourraient s'envoler, elles ne s'ornent pas de girouettes car les vents ont ici assez de personnalité pour qu'on les distingue spontanément.

Ils peuvent changer plusieurs fois par jour de direction, faisant courir les nuages rapidement dans le ciel. Aucun d'eux n'est plus nécessairement porteur de pluie que l'autre, un proverbe de la Montagne Noire dit : « *Malfiso té d'un Mari biel et d'un Cers joubé* » (Méfie-toi d'un Marin vieux et d'un Cers jeune). Parfois une longue période de Marin doux et agréable est suivie de trois jours de Grec lourd et pénible qui amène immanquablement la pluie. Après la Toussaint s'installe habituellement une période de Marin froid. Le Cers glacé règne ensuite en hiver et surtout au printemps où il effeuille impitoyablement les pétales des précoces amandiers, mais durant l'été, il tempère agréablement la chaleur, caressant et léger.

Ces deux vents sont les plus fréquents, les autres soufflent plus rarement, certains très rarement.

Le nom d'AUTAN s'arrête au nord de Carcassonne et ne franchit pas la limite du Tarn. Il faut atteindre le Lauragais pour entendre dire : « *Es l'Aouta que buffo* » (C'est l'Autan qui souffle).

La TRAMONTANE reste localisée en Roussillon.

Il faut arriver à Montpellier pour entendre parler du Mistral.

Le nom d'Etésiens (du grec *etèsios*, annuel) est donné à deux vents du nord qui soufflent chaque année en Méditerranée pendant six semaines. Ce nom ne s'entend pas dans l'Aude.

L'Aude a donc bien ses vents qui lui sont propres.

Détestés des étrangers venant de pays plus calmes et qu'ils tourmentent, ils sont familiers aux autochtones qui, tout en fulminant sans cesse contre eux, ne peuvent s'en passer. S'ils viennent à se calmer on entend dire : « *On ne respire pas, il n'y a pas d'air* » ou, dans le cas contraire : « *Il fait bon, il fait de l'air* ».

Qu'ils soient Marin ou Cers, quiconque a connu, enfant, la griserie des courses échevelées dans leurs tourbillons ou les nuits d'hiver, bien blotti au chaud, les a entendu chanter à l'angle de la maison, ne peut les oublier et si, par hasard, il devient écrivain, il leur donne toujours une place dans ses œuvres.

« ...Narbonne, patrie du vent ! je viens d'être obligé de renoncer à passer par une petite rue contre la cathédrale, au nord, le vent me lançait de petites pierres à la figure de façon à me faire mal : je craignais qu'il ne me renversât. »

STENDHAL.

« ... Ainsi dans cette Montagne Noire, la rivalité amoureuse qui oppose ou accorde les vents frais du nord, à ceux qui viennent chargés de tiédeurs de l'Orient, appelle les hommes à l'alternance des heures consacrées aux activités fécondes, avec celles dévolues aux grâces des loisirs ou aux sereines contemplations. »

P.E.G. « Montagne Noire aux cent visages ».

P. Andrieu-Barthe.

NOTES

SUR L'ALIMENTATION TRADITIONNELLE

dans un village de l'Aude

(SAINTE-COLOMBE SUR L'HERS)

La nourriture des habitants de ce modeste village de 800 âmes, mais qui fut plus important, peut sembler relativement moins frugale que dans d'autres régions de notre Languedoc.

Le relief peu accentué, le sol relativement fertile, un climat tempéré — la vigne et l'olivier y poussaient jusqu'à la fin du XIX^e siècle — expliquent cette toute relative aisance.

Si l'activité économique de ce village est nettement orientée vers la proche Ariège, sa cuisine, au contraire, me semble davantage influencée par le plat pays. Ce village subit, en somme, deux courants : l'un, méditerranéen, l'autre pyrénéen. La cuisine reflète deux tendances : les soupes montagnardes sont toujours parfumées d'herbes dites provençales (thym, laurier, basilic, menthe...) que l'on trouve, en abondance, sur les collines avoisinantes.

D'autre part, ce village présente la particularité d'avoir combiné, depuis des siècles, les activités artisanales et la culture du sol. De nombreux tisserands y travaillaient, soit chez eux, soit, dès le XIX^e siècle, en usine. Même dans les fermes, il y avait toujours un membre de la famille employé aux diverses tâches du tissage ou à la fabrication de peignes en bois. Chaque famille, par contre, possédait quelques arpents de terre. Les hommes — et même les femmes — étaient souvent ouvriers et paysans. Cela explique que — d'après les souvenirs de ma mère ou de ma grand-mère — la population ne souffrait pas de la faim (un peu d'argent dû au travail artisanal arrangeait bien les choses). Cela explique aussi que la cuisine est de tradition paysanne : on mangeait ce que l'on cultivait ou ce que procuraient la pêche, la chasse ou la cueillette des champignons !

Bien entendu, les menus différaient suivant que c'était un jour « ordinaire » ou un « jour de fête ». Autant étaient simples les menus habituels, autant les menus accompagnant les événements importants faisaient appel à toute la science de la maîtresse de maison.

Il y avait deux repas principaux : le matin et le soir. A midi, on se contentait de quelque chose de léger comme un simple croûton de pain frotté d'ail.

LE MATIN : C'était la soupe. Chaque saison avait sa soupe :

- l'hiver : aux choux (caulets)
- au printemps : aux fèves
- l'été : aux haricots verts (barraquets).

Ces soupes étaient agrémentées d'un simple hachis : pommade de lard et ail, et d'une rouzole (sorte de farce composée de mie de pain, œufs, cansalade, persil, ail) frite comme une crêpe et plongée au dernier moment dans la soupe. C'étaient, généralement, les seules choses qui parfumaient ces soupes. Quelquefois, même une simple couenne un peu rance ou un os de jambon (qui servaient à plusieurs soupes). D'autres fois — le dimanche — on ajoutait un morceau de salé.

Le confit servait, essentiellement, à parfumer ces soupes et on l'employait chichement. Je ne pense pas, pour ma part, que nos ancêtres aient jamais mangé du confit chaud et grillé comme on le sert dans les restaurants, actuellement. Il était mangé ou froid, ou trempé dans la soupe !

On faisait du salé de porc, d'oie et de nombreuses autres volailles (dinde, poule, canard). Cette technique de conservation des viandes, grâce au sel et à la graisse, est un trait typique de notre civilisation occitane (technique amenée, d'après certains, par les Celtes), et ce serait trop long d'en parler ici. Je signalerai, cependant, qu'autrefois les foies gras étaient cuits de la même manière que le confit et conservés, comme lui, dans des pots de grès ou, plus simplement, le foie était mangé cru, seulement salé et poivré et coupé en fines lamelles.

LE SOIR : Das le village de Sainte-Colombe-sur-l'Hers — et il ne doit pas être le seul ! — on mangeait pratiquement, tous les soirs, des haricots agrémentés d'un simple hachis comme les soupes.

L'importance du haricot dans l'alimentation occitane est bien connue et le dignitaire de l'Ordre des *Tastos Mounjètos* du Comminges prétendait qu'on devrait construire un monument à ce bienfaiteur de l'humanité ! Pour les gastronomes, il est intéressant de noter que ces haricots — généralement des « cocos de Pamiers » n'étaient jamais trempés auparavant : si la cuisson en est plus longue, ils sont bien meilleurs ainsi !

Ces haricots entrent dans la composition du célèbre cassoulet, mais notons au passage qu'autrefois le mot désignait toute préparation faite dans une « cassole » en terre vernie.

Le soir, donc « mounjetado » ou « estouffèt ». Quelquefois, lentilles, toujours avec le hachis.

Le vendredi voyait apparaître la traditionnelle morue en sauce blanche, ail, persil, ou en ragoût avec des haricots. Les sardines de baril, les harengs saurs se mangeaient aussi ce jour-là à l'un des repas.

C'était le soir, également, que l'on mangeait le milhas (bouillie faite à base de farine d'orge, de millet, et, depuis l'apparition du maïs, de farine

de maïs. On faisait cette bouillie avec de l'eau ou du lait dans la bassine où on avait fait fondre le saindoux ou la graisse d'oie — ou bien pendant la fête du cochon dans l'eau de cuisson du boudin (milhas noir). Ce milhas était fait, au moment du repas, versé sur un linge directement sur la table et servait de pain : quelquefois grillé, quelquefois grillé et sucré.

Les desserts des jours ordinaires étaient des fruits frais à la saison, secs l'hiver (on faisait, par exemple, sécher les prunes). A l'automne, les figues étaient, non pas mangées à la fin du repas mais comme hors d'œuvre accompagnées de jambons ou de saucisson. Il est aussi intéressant de noter que le jambon était la plupart du temps frit et non pas cru.

L'été encore voyait apparaître, sur la table, toutes les ressources des jardins : notons que petits pois et fèves se croquaient souvent crus avec du sel.

Il faudrait encore parler des différents modes de préparation des œufs, des pommes de terre, mais un gros ouvrage serait nécessaire !

Il faut, maintenant, se pencher un peu sur les menus de jours de fête.

Le Dimanche et les jours de fête étaient les seuls jours où l'on faisait appel au boucher. Jour de daubes, de pot-au-feu, estouffade de bœuf, blanquette d'agneau, etc... Ces sauces étaient souvent agrémentées de cèpes secs (que l'on avait ramassés et fait sécher), et accompagnées de milhas.

C'était le Dimanche, également, que l'on préparait le gibier avec le traditionnel saupiquet (sauce obtenue avec le foie de lièvre ou de lapin pilé avec de l'ail puis monté tel un ailloli) ou les truites grillées ou les anguilles pêchées à l'aurore par les hommes de la famille dont c'était le jour de repos.

Le dimanche, également, on préparait des escargots dont les languedociens sont très friands. On les faisait jeûner attentivement puis, bien lavés, ils étaient jetés directement dans le saindoux et assaisonnés d'une persillade ou bien préparés avec une sauce au jambon.

Les jours de fête, on faisait une quantité très grande de plats différents, mais il y avait presque toujours la poule farcie sauce mirepoix et les gras doubles cuits trois jours sur la braise (toujours avec une persillade) ; c'était également une débauche de desserts : les croustades cuites au four du boulanger, les biscotins, les fouaces, etc... Ces jours-là les cuisines des maisons (et même plusieurs jours à l'avance) étaient de véritables fourmilières. Il faut dire qu'une fête, autrefois, c'était la venue chez les uns ou les autres du ban et de l'arrière ban familial !

Certains jours de fête, on préparait un menu immuable. C'est le cas,

par exemple, de la *VEILLE DE NOEL* : l'Afart, qui se composait toujours de betteraves sous la cendre: morue avec des haricots, ou haricots cuits avec des escargots, riz au lait (on ne mangeait dans nos campagnes que rarement du riz et toujours en dessert), fruits secs, noix, amandes, figues, dattes, etc..., et l'indispensable *tounhol*, sorte de pain avec des graines d'anis.

LE VENDREDI SAINT : Soupe de pois chiches (le Christ ayant, d'après la tradition, traversé un champ de légumes ce jour-là).

CARNAVAL : De pleines corbeilles d'oreillettes très grandes et longues et des repas de crêpes et de vin nouveau.

LE LUNDI DE PAQUES, évidemment, l'omelette aux lardons.

Un rite très particulier à signaler : celui de l'Aillade, soupe que l'on présentait aux jeunes mariés, couchés. C'est une soupe à laquelle on ajoutait des blancs d'œufs et qu'on verse sur une mayonnaise. On y met beaucoup de poivre...

LA FETE DU COCHON : A tous les gens venus aider à préparer le cochon on servait le « frèginat », fricassée de haricots de Mazères accompagnés des morceaux fragiles (cou, ris, rate), après avoir dégusté les betteraves sous la cendre. C'est à cette occasion que l'on préparait le *milhas* noir, le délicieux saucisson de couennes, les cochonnailles de foie sec, etc...

Avant de terminer ce trop succinct aperçu de la cuisine dans ma famille maternelle, je noterai l'importance des confitures: mûres, figues, gratte-culs (églantines).

Si cette cuisine peut sembler, dans notre société d'abondance, bien pauvre, elle est, en fait, sous son apparente simplicité, délicieuse et on ne peut qu'admirer les trésors d'imagination et d'ingéniosité de nos grands-mères qui faisaient, d'une poignée d'orties, une admirable soupe ! qui veillaient auprès de l'âtre toute une nuit pour garder la daube qui régalerait les invités ! qui savaient sans inutiles fioritures préparer les dons de la nature — tels les *roussillous* — ! tout en conservant l'arôme propre de chaque viande ou légume.

Cuisine qui, hélas ! se perd.

Dans notre siècle de gens pressés et peut-être paresseux, règne le beefsteack-frites : signe de temps, signe d'argent.

Seuls les gastronomes défendent la cuisine du terroir, et ces soupes autrefois traditionnelles sont devenues, ô paradoxe, l'apanage des dîners élégants !

AFART : Gros repas. *Nuèit de l' Afart* : nuit du gros repas ; nuit de Noël.
ALHADA : Soupe à l'ail et à l'huile.
BARRAQUET : Haricot blanc. On appelle parfois, dans l'Aude, *banas de craba* (cornes de chèvre), les *barraquets* tordus comme des cornes.
CASSOLA : terrine.
CASSOLET : cassoulet.
COCAS, COCOTS : l'un des noms donnés au haricot.
CAULET : chou.
FAVA : fève.
FAVOL : l'un des noms du haricot.
FREGINAT : fricassée (de haricots). — *Freginar* : fricasser.
GRATACUOL : fruit de l'églantier.
MILHAS : bouillie de farine de maïs solidifiée que l'on peut faire griller (Aude, Ariège, Haute-Garonne).
MONGETA : autre nom du haricot.
MONGETADA : grande platée de haricots.
ROSILHON : *Lactarius deliciosus*, *Agaricus deliciosus* : champignons.
ROSOLA : Rissole, boulette de viande hachée enveloppée de pâte et frite.
TONHOL : pain d'anis.

Myriam Marfaing.

En marge du grand spectacle Carnavalesque " La Chine et l'Intrigue " L'ATISSAIRE ET LA PIOLÉTAIRE

Les manifestations plus ou moins rituelles et très spectaculaires, qui se déroulent pendant la période Carnaval-Carême, ont rejeté dans l'ombre les démarches « individuelles » en apparence, mais en réalité « socialisées » elles aussi, d'un personnage-type évoluant en marge des rassemblements organisés qu'on appelait : *l'atissaire* (celui qui excite ; qui s'acharne sur quelqu'un) ou le *pioletaïre* (celui qui agace sa victime en la « bêchant »).

Le cycle de Carnaval-Carême a toujours été marqué, comme on sait, par une grande licence satirique et même, assez souvent, par un renversement temporaire des rôles sociaux, au cours duquel les représentants des classes exploitées prenaient une revanche symbolique sur leurs patrons. En 1972, on a même vu, au Carnaval de Limoux (Aude) les femmes manifester en groupe sur la place, et revendiquer, sur le mode humoristique, le droit d'aller danser pendant que les maris feraient la cuisines et torcheraient les marmots. Ces transgressions ou renversements de l'autorité constituent à peu près les seules ressemblances que l'on puisse découvrir entre le Carnaval moderne et les Saturnales romaines, où les esclaves prenaient les mêmes habits que leurs maîtres.

Il est certain que le personnage typifié et traditionnel de *l'atissaire* revêtait, à Narbonne et ailleurs, à la fin du XIX^e siècle, une signification sociale contestataire. Les *atissaires* et *pioletaïres* se recrutèrent presque exclusivement parmi les journaliers de la terre et des chais : ils se vengeaient, le mercredi des Cendres, de leurs employeurs.

« Ils se promenaient, les soirs de Carnaval, écrit un journal de l'époque, dissimulés sous un masque et un domino — ou un simple burnous — à la recherche d'une victime depuis longtemps choisie par eux ». Contre elle, à la façon du *Groupe des Jeunes* qui, à une époque plus ancienne, instruisait, à peu près de la même façon, le procès burlesque des filles trop dévergondées ou trop prudes — ils avaient réuni un véritable dossier, avec une patience de policier et des ruses d'apache. « D'ordinaire, cette victime appartenait à la catégorie des beaux messieurs coureurs de filles, ou à celle des « poseurs », deux genres peu sympathiques aux populations méridionales » (*La Dépêche*, 15 février 1923).

« On croirait que cela doit se terminer plus d'une fois par des coups de poing. La chose est très rare, car le persiflage jouit d'un privilège d'im-

punité en sa qualité de vieille coutume traditionnelle. Il n'y aurait que blâme, et même pis, pour celui qui répondrait à des coups de langue par des coups de poing.

« J'aperçus — poursuit le journaliste — un rassemblement ou plutôt un cortège. Il emboîtait le pas à deux personnages dont l'un, masqué sous un ample burnous, suivait l'autre, comme son ombre, sans rien dire... C'était un *atissaire*, mot qu'on peut traduire, d'une façon approximative par « agaceur » (*La Dépêche*, 15 février 1923).

* * *

Il existe tout un folklore de l'*atissaire carnavalesque*. En voici un exemple, emprunté à la même source :

« Un jour de Mardi-Gras, un *atissaire* s'accroche, vers cinq heures de l'après-midi, à un promeneur qui, pour lui échapper, se réfugie chez un coiffeur, où il se fait administrer un « complet » soigné. Au bout d'une heure environ, l'*atissé* sort et trouve devant la porte son suiveur qui n'avait pas bougé plus qu'un Terme. Il fume cigarette sur cigarette, en regardant passer les passants. Son camarade fait la même chose que lui. Le coiffeur, compatissant, leur apporte des sièges, et pousse la bonté jusqu'à leur offrir quelque nourriture. Un soir de Mardi-Gras ! Quand le *piot* bien doré les attendait à la maison ! Ils s'assoient tous deux et, après s'être sobrement restaurés, passent dans ces conditions la nuit tout entière, visités par les noctambules qu'attirait, des bals masqués, la rumeur qui s'y était répandue... Quand l'aube parut, ils étaient encore là, prêts à continuer. Mais la foule s'amassait, rendant la circulation impossible sur la place de l'Hôtel de Ville où se déroulait cet étrange duel. La police dut intervenir et emmener dans des directions différentes ces deux enragés. Ils étaient renvoyés dos à dos. Il n'y avait donc ni vainqueur ni vaincu... »

* * *

Ces coutumes ont aujourd'hui à peu près disparu. Sans doute parce que les revendications sociales ont quitté le plan de l'humour pour celui de l'action politique, plus efficace. Il ne subsiste que la *chine* et l'*intrigue* ; la *chine* consistant à se moquer agréablement de tel ou tel spectateur, l'*intrigue* (occitan : *intriça*, du verbe *intrigar*) consistant à « intriguer », à piquer la curiosité. Urbain Gibert a noté la persistance de cette coutume, à Limoux, en 1972. « Qu'est-ce que la *chine*, appelée aussi l'« intrigue » ? Deux ou trois goudils prennent à partie un spectateur qu'ils connaissent bien. Déguisant leur voix, ils lui rappellent certains faits de sa vie présente ou passée, *faits parfois désagréables à entendre*. Ils essaient d'amener le patient au café pour se faire offrir à boire ; là, le *chiné* essaie de découvrir l'identité de ses persécuteurs... La *chine* tombe maintenant en désuétude, au grand regret des vieux Limouxins. La *chine* doit être faite en langue d'oc : « *Te coneissi* » : je te connais ! disent les persécuteurs en accostant leur

victime. Et pour que la scène garde toute sa saveur, le dialogue doit se poursuivre dans la même langue. » (U. Gibert, *La Partie des Meuniers* ou *le Carnaval de Limoux... Folklore*, n° 2, Été 1972, pp. 12-13).

Il est à remarquer que le Carnaval de Limoux met en scène deux séries de partenaires bien tranchés, encore qu'aujourd'hui les différences tendent à s'effacer beaucoup. *Las Fecas*, comme l'a bien noté Urbain Gibert, sont toujours vêtus de jolis costumes. Ils sont les descendants directs de ces riches meuniers qui, vers 1830, paradaient, « habillés de blanc sur de beaux chevaux noirs, et lançaient des dragées aux dames ».

Les *goudils*, au contraire, représentent les charretiers d'autrefois ; et leur déguisement est toujours plus modeste, plus sommaire. C'était une « jeunesse » de second ordre qui n'avait pas droit à la *carabena* (roseau enrubanné qui sert à marquer la mesure). Naturellement, il n'y a plus aujourd'hui de différence sociale entre *Fecos* et *Goudils*, mais par tradition, les *Goudils* — souvent des enfants — se déguisent, selon leur fantaisie, d'une façon qui perpétue le laisser-aller populaire. Et, comme l'a remarqué Urbain Gibert, c'est surtout parmi eux que se rencontrent *chinaises* et *intrigaires* (pas exclusivement cependant). Cela montre bien que les petites persécutions qu'ils font subir aux badauds, moins poussées, moins significatives, que celles des *atissaires* de naguère, procèdent cependant, elles aussi, du vieil antagonisme, aujourd'hui en voie de disparition, qui opposaient en temps de Carnaval, sur un mode symbolique et ludique, les humbles aux puissants, les pauvres aux riches.

René Nelli.

AU SUJET DE LA GROTTÉ DE LA COQUILLE (CESSERAS, HÉRAULT)

Dans les archives familiales, j'ai retrouvé un petit fascicule imprimé à Carcassonne en 1885, qui décrit la grotte de la Coquille ou d'Aldène, située près de Cesseroas, dans l'Hérault. On y relève quelques détails qui peuvent intéresser le Folkloriste (*la danse dans la grotte*, le souvenir des *faux-monnayeurs*, et surtout le fait qu'à La Coquille, comme dans beaucoup d'autres grottes méridionales, l'imagination populaire a imposé aux accidents naturels les *mêmes noms, plus ou moins en rapport avec leurs formes, mais généralement suggérés par une église et ce qu'on y voit dedans*).

Cette grotte magnifique et de grande dimension a malheureusement été défigurée et éventrée par une exploitation de phosphates, résidus d'une intense vie animale préhistorique. Elle est désormais mutilée et dangereuse. L'opuscule que nous citons présente donc un grand intérêt rétrospectif sur un site disparu au moins en partie.

Et ce fait regrettable constitue une raison de plus pour demander aux pouvoirs publics la protection de ces cavernes naturelles dont l'attrait touristique et scientifique ne fait plus de doute.

La description de la grotte de la Coquille, dont le nom rappelle la section cadastrale dont elle fait partie, est rédigée par un cultivateur infirme appelé Solomiac Pierre, dit Jambe de Fer, ermite de la Grotte. Ce personnage curieux vivait dans les environs de la grotte, et la faisait visiter aux touristes.

Il décrit la situation de la caverne, à mi-hauteur des gorges de la Cesse sur le territoire du hameau de Fauzan. et nous lui laissons la parole :

« L'entrée (de la grotte) est une vaste voule ; on n'y rencontre que des trous faits par des fouilles. C'est là le *Vestibule*.

« On a retiré de ces fouilles beaucoup d'ossements d'animaux féroces ; les plus connus sont les ossements du grand ours des cavernes et du mammouth. Plusieurs squelettes de ces animaux figurent à certains musées de France et principalement à Paris. Ces animaux, prétend-t-on, vivaient avant le déluge.

« A gauche, se trouve la galerie du *Trône*. Ce nom lui vient de ce qu'au milieu de cette galerie se voit une belle stalactite qui affecte la forme d'un trône. La voule s'abaisse pour donner accès dans la *galerie de l'autel* où l'on remarque une stalactite qui a la forme de la statue de Sainte Germaine.

« A partir de cet endroit, les fouilles tentées et dont j'ai parlé au début cessent ; alors le sol se trouve moins accidenté, on traverse un défilé où l'on aperçoit quelques stalactites ressemblant à des statues. La voûte est formée de stalactites qui affectent des formes plus ou moins bizarres. Ce défilé est appelé l'*Eglise* ; à sa suite vient la *salle de danse*.

« Ce nom lui a été donné parce que, autrefois, les habitants du hameau de Fauzan avaient l'habitude, le lendemain de leur fête patronale de venir avec leurs convives, faire une visite à la grotte. Dans cette salle, les musiciens jouaient et la jeunesse faisait un tour de danse. On aperçoit tout à côté une énorme stalactite en forme de gerbier. Au faite se trouve un creux qui, à certaines époques de l'année, est plein d'eau. On l'appelle le *Bénitier*.

« On entre ensuite dans la salle du pilier où existent deux passages, l'un à droite et l'autre à gauche, qui conduisent tous deux au même endroit. A sa droite, on voit la galerie de la rivière ou la galerie du lac. Autrefois, les visiteurs suivaient cette galerie en longeant l'eau pendant un parcours d'une cinquantaine de mètres. Là, ils étaient arrêtés par cette eau ; on en ignorait l'étendue et la profondeur et l'on s'en revenait avec regret.

« Peut-être, disait-on, y a-t-il quelque autre grotte de l'autre côté. Personne cependant n'osait s'aventurer sur ce petit lac intérieur et qui pourrait dire encore le temps pendant lequel les beautés naturelles qui se trouvent de cet autre côté auraient été ignorées, si je ne m'étais dévoué pour faire cette découverte.

« On débitait bien des histoires : que ce lac était insondable ; qu'on ne pouvait pas le traverser, qu'il existait un courant d'eau rapide, on allait même jusqu'à dire qu'à une certaine époque, on y avait jeté quelques canards qui étaient allés sortir après quelques jours à une fontaine d'Azille.

« Ce lac n'est qu'un étroit canal d'une longueur de 100 mètres et d'une profondeur de 3 mètres. Le 11 Août 1884, après m'être procuré quatre barils de pétrole vides, les avoir transportés à l'entrée de la grotte avec mon petit cheval, avec l'aide de mes trois amis de Cessero, (Jean) Fabre, maréchal-ferrant, (Paul) Pradal, épicier, et (Jean) Bousquet, propriétaire. Je les transportai au bord du lac. Je les attachai les uns aux autres, tant bien que mal, avec trois planches que je clouai ; j'allumai quatre chandelles, une à chaque angle. J'en pris quelques-unes dans ma poche et je me lançai tout seul dans ce frêle radeau improvisé, à la découverte de la nouvelle grotte. Malgré mon courage, je commençais à tremble de ma témérité, je redoutais à chaque instant de rencontrer quelques récifs ou bien quelque courant d'eau rapide qui eût pu lancer mon petit esquif dans quelque gouffre inconnu. Je me demandais comment je pourrais manœuvrer seul, (car mes amis n'avaient pas voulu me suivre). Je ne croyais pas, il est vrai, à une tempête, mais je redoutais

« l'obscurité qui aurai pu m'envahir si j'étais conduit dans un lieu privé
« d'air ou composé d'acide carbonique, comme dans certaines grottes
« d'Italie. Obsédé par ces pensées, je laissais flotter au gré de l'eau ma
« primitive embarcation. Une seule consolation me guidait, c'est que je
« pouvait être utile à la science et cela seul me rendit fort et me donna
« encore plus d'espoir. Au bout de cent mètres, j'ai pu mettre pied à
« terre à l'autre rive, non sans difficultés.

« Ce côté se trouve être le double plus large et d'une hauteur plus
« considérable que l'endroit où je m'étais embarqué. Pendant la traversée
« et sur la paroi gauche se trouvent d'immenses stalactites qui affectent
« des formes variées. Tous les touristes qui sont venus les ont admirées
« avec plaisir.

« Après quelques pas sur la nouvelle rive, j'ai trouvé un bassin plein
« de boue où j'ai aperçu des empreintes humaines de pieds nus. Cela m'a
« frappé de surprise et je me suis demandé si la nouvelle caverne n'était
« pas habitée. Comprenant alors que la grotte méritait d'être visitée, je
« suis retourné vers mes amis qui étaient impatients de me revoir.

« Je les ai transportés l'un après l'autre de l'autre côté, et nous avons
« achevé ensemble cette visite que je n'avais qu'ébauchée.

« Il existe plusieurs galeries qu'on peut suivre jusqu'à une certaine
« distance.

« La première est appelée *les draperies*, la deuxième *la plaine de la*
« *boue et l'éboulement*. Ensuite, à gauche, la *galerie des inscriptions*. Nous
« y avons, en effet, trouvé des inscriptions très anciennes. Beaucoup ne
« peuvent se déchiffrer. L'une d'elles porte la date de 1061. Dans cette
« galerie, à ce qu'il paraît, (elle) contient beaucoup d'ossements. Dans la
« galerie de droite nous en avons trouvés que nous avons remis à M. Rey,
« docteur en médecine à Cesseroas. Il a constaté que c'était véritablement
« des ossements humains. Depuis ce jour, je me suis mis en devoir de
« construire un radeau solide et aujourd'hui tous les touristes peuvent
« venir visiter utilement et presque sans fatigue cette nouvelle grotte.

« Faisant suite à la galerie du lac, on rencontre la *montagne de l'argile*.
« Immédiatement après, on descend dans la *salle du chaos*. Dans la
« *galerie des faux-monnayeurs* qui est à gauche, on trouve des trous
« ressemblant à des empreintes de chaudrons, et la légende prétend que
« dans cette galerie se fabriquait de la fausse monnaie. Cette galerie est
« très longue ; à son extrémité, on remarque une inscription du chevalier
« de Caraman et la date de 1788. On entre dans un petit passage à gauche,
« et après 7 ou 8 mètres, on se trouve dans une belle galerie appelée *les*
« *tribunes*. Il existe, en effet, dans tout son parcours, à droite et à gauche,
« des tribunes où pourrait prendre place un public nombreux. Au bout on
« trouve la *montagne de la tête de cheval*. Après cette montagne, on voit
« une stalactite qui a la forme de la tête d'un cheval. En descendant, à

« gauche, on entre dans un passage qui conduit aux *labyrinthes*. Ce ne
« sont que tours et détours. A droite, dans le sol, se trouve une baignoire,
« dénommée la *baignoire du grand ours des cavernes*.

« Après les labyrinthes, on trouve la *fontaine intermittente*. Elle coule
« à certains moments et à d'autres est à sec. On arrive après cette source
« dans une galerie appelée *galerie de la cloche*, qui a une quarantaine de
« mètres de long, et immédiatement on se trouve à l'extrémité de la grotte.

« On s'en retourne par les labyrinthes, la montagne de la tête de
« cheval, par les tribunes, par la salle du chaos, la montagne d'argile, la
« grande salle du pilier, le bénitier, la salle de danse, l'église et le Vestibule,
« à l'extrémité duquel on voit apparaître le jour qui vous éblouit et on
« sort de la grotte. »

Après quelques citations d'articles de presse, l'ermite de la grotte
termine en ces termes :

« Fait à Cesseras, le 28 Janvier 1885, par Solomiac Pierre, dit Jambe
« de Fer, directeur de la grotte d'Aldène de la Coquille, né à Corneillan
« (Hérault), le 22 décembre 1844. »

Nous avons laissé dans son état cette description imagée d'un ancêtre
des spéléologues actuels. Relevons seulement cet habitat ancien, peut-être
pendant des époques troublées. L'étymologie de grotte d'Aldène fait penser,
par assonance, à la grotte d'Aladin. De toutes façons, il était juste de
sortir de l'oubli le petit guide de Solomiac, dit Jambe de Fer.

René Blanc.

Le Folklore bogomile du Loup

Dans ses « *Légendes bogomiles* » (2^e partie : *légendes populaires bulgares dualistes*, pp. 327-382), J. Ivanov a publié (en 1925) la quasi-totalité des textes traditionnels concernant le loup. Comme quelques-uns des traits qu'on prête à cet animal, en Bulgarie, se retrouvent dans le folklore occitan, nous croyons utile de citer ici, à titre comparatif, les plus caractéristiques.

...N° 9

Quand Dieu créa les bêtes sauvages, alors le Diable créa le loup. Dieu et le Diable étaient frères. Le Diable prit de la boue et en fit le loup, mais il ne put pas lui donner une âme. Et il se demandait comment il fallait faire pour lui en donner une. Dieu le lui enseigna : « Tu n'as qu'à lui dire trois fois à l'oreille : « Lève-toi ! Mange moi ! Et il deviendra animé ». Soit. Mais le Diable, en bon diable qu'il était, se garda bien de lui dire : « Mange-moi ! » Il lui dit : Lève-toi et mange Dieu ! » Mais il dut revenir aussitôt auprès de Dieu pour lui dire que le loup ne voulait pas s'animer. « Si tu lui répètes ce que je t'ai enseigné, lui dit Dieu, il s'animerà ». Et il s'en alla.

Alors le Diable transporta le loup près de la mer : il entra dans l'eau jusqu'au cou et murmura à l'oreille du loup : « Lève-toi ; mange moi ! » Il venait à peine de répéter la formule pour la troisième fois, quand le loup se trouva rempli de vie. Il se dressa vivement. Mais le Diable lui échappa en plongeant dans l'eau et il put ainsi se sauver. S'il était tombé entre ses griffes, le loup aurait réduit le Diable en morceaux.

...N° 10

Tout d'abord il n'y avait ni ciel ni terre, ni eau, ni rien du tout. Dieu, par la suite, créa la terre. Il s'appuyait alors sur les ailes de neuf anges, et à ses côtés, pour le servir, se trouvaient trois anges. Il en envoyait un de ce côté-ci : « Va là ! » et l'ange y allait. Il en envoyait un autre là-bas : « Va là-bas ! » et celui-ci y allait. Il les envoyait chercher ainsi tout ce dont il avait besoin. Dieu fit, par sa parole, que la terre soit ; et la terre fut créée. Il en fut de même pour le ciel. Enfin, il envoya quatre anges dans les quatre directions pour qu'ils lui rapportassent de la terre (de la poussière), pour qu'elle se solidifiât et partout se remplit d'hommes. Il en envoya un au sud ; l'autre à l'est ; le troisième à l'ouest ; le quatrième au nord : aux quatre extrémités de la terre.

L'un de ces anges fut pris du désir de briller aux yeux de Dieu et il dit : « Que ceux-là passent devant ! Pour moi la tâche est facile. Oui, cela est très facile pour moi ! Quand je le voudrai, je partirai aussitôt et avant qu'ils soient arrivés, moi, je serai revenu ! » — Hé bien, soit ! Tu l'as dit toi-même, n'est-ce pas ? Pars après eux, lui dit alors le Seigneur. Mais quand il voulut partir, quand il essaya de s'élancer, il ne put bouger d'un pouce. « Qui donc te donnait ta force ? » lui dit le Seigneur. Et il le renvoya à son ministère. Alors l'ange devint furieux et se transforma en diable.

Dieu entreprit de faire l'homme. Et le diable, pour se vanter, lui dit : « Seigneur, j'en ferai un moi aussi ! » — « Fais-en deux, si tu peux ! » répondit le Seigneur. Le Diable créa donc un homme. Il voulut lui donner une âme, mais il n'y réussit pas. Que n'essaya-t-il pas ? Que ne fit-il pas ! Il souffla dessus, il le gonfla, il le saisit et le frappa contre terre. Enfin il le laissa... et ce fut un loup. « Seigneur, donne-lui une âme ! » — « Flanque-lui une bourrade, lui dit Dieu, et il se dressera : n'est-ce pas un loup ? » Le diable tomba dans le piège : il donna au loup une tape sur la gueule, et le loup, bête fort sauvage, planta aussitôt ses crocs dans la jambe du diable et la lui coupa. Le diable resta donc boiteux, avec une seule jambe, et il est comme cela encore aujourd'hui.

Après quoi, le Diable et Dieu se mirent d'accord pour se partager le monde. Dieu prit pour lui les vivants et le Diable lui dit : « Donne-moi quelque chose à moi aussi ! » — « Eh bien ! tu n'as qu'à prendre les morts », dit le Seigneur. Le diable reçut du Seigneur un contrat écrit sur une pierre. Un homme mourait-il : il allait en enfer. Cet autre mourait-il, il y allait aussi : qu'il fût bossu, bien bâti, pécheur ou juste, il était précipité en enfer et tombait au fond. C'est ainsi qu'ils s'étaient partagé les âmes.

Finalement Dieu comprit son erreur. « Cela ne va pas ainsi, dit-il, et il engendra le Christ. Le Christ prit la pierre, la déposa dans l'eau, la foula aux pieds, et se fit baptiser sur elle. Depuis ce moment-là, ce qui avait été conclu par le diable avec le Seigneur fut annulé. Et maintenant ceux qui meurent vont en Paradis, et à la seconde « Venue », on verra où doivent aller les autres.

... N° 11

Quand Dieu créa le monde et l'homme, le Diable se vanta de pouvoir faire un homme lui aussi. Avec le bon vouloir de Dieu, le Diable donna le jour à une créature. Mais ce n'était pas un homme, c'était un loup. Il l'avait créé, mais sans âme. Il était incapable de lui en donner une. Et il s'inquiétait de savoir comment il l'animerait... Il demanda au Seigneur : « Comment faire maintenant pour lui donner une âme ? » Le Seigneur lui répondit : « C'est bien facile : il suffit de dire : Lève-toi ! Dévore-moi ! Et, sur-le-champ, il s'animera ». Le Diable, avec la permission de Dieu, dit au loup-sans-âme : « Lève-toi ! Dévore-moi ! » Le loup reçut aussitôt une âme,

s'anima et se précipita sur le Diable, son créateur, pour le dévorer. Le Diable eut très peur, et craignant d'être dévoré, il se jeta dans le fleuve tout proche pour échapper au loup. Mais à peine avait-il réussi à mettre une jambe dans le fleuve que le loup l'attrapa par l'autre jambe, qu'il dévora. C'est ainsi que le Diable resta avec une seule jambe. Et c'est pourquoi nous disons encore du diable : c'est celui qui n'a qu'une seule jambe, ou : c'est le boîteux ! Et l'expression : « le loup l'a dévoré » fait allusion au diable. C'est pourquoi aussi nous appelons le Diable « celui qui va sous l'eau » ou « celui qui va dans l'eau ».

.....

Pour ne pas être en reste (Dieu vient de faire l'homme), le Diable fit le loup avec de la boue, mais, malgré tous ses efforts, il ne put lui donner d'âme. A cette époque, Dieu vint le voir et le Diable qui tenait à se glorifier d'avoir pu, lui aussi, faire quelque chose, dit au loup : « Debout ! Attrape Dieu par la jambe ! » Mais le loup ne bougea pas. Alors Dieu le regarda bien en face et lui dit : « Debout ! Attrape l'Ennemi par la jambe ! » Le loup bondit et avala un morceau de la jambe du diable, c'est pourquoi le diable est boîteux.

Bien vite, le loup eut faim et il dit à Dieu : « Comment vais-je me nourrir ? » Dieu lui répondit qu'à tour de rôle les bergers le nourriraient. Et il en fut ainsi pendant un long temps. Un jour Dieu alla faire paître ses brebis, car il avait envoyé le berger lui chercher de l'eau. C'est alors qu'arriva le loup : « Berger, quelle brebis vas-tu me donner à manger ? » demanda le loup. Dieu lui désigna un misérable agneau. Mais le loup n'en fut pas satisfait : il voulait dévorer un agneau de l'année qui était sorti le premier, avant les brebis. Dieu y consentit et décida de mettre à part les brebis, puisqu'il voulait manger tout d'abord le misérable agneau. Mais le loup se permit de prendre aussi tout ce qui lui plaisait. Alors Dieu ôta ses gants et les jeta derrière lui. Ceux-ci se transformèrent en chiens qui se mirent à la poursuite du loup. Et, de plus, Dieu sortit sa flûte et frappa le loup en dessinant une croix. C'est pourquoi le loup est faible de l'arrière et large de la poitrine. C'est pourquoi, aussi, depuis ce temps-là il connaît des temps difficiles. Il mange, s'il en trouve autant, jusqu'à 40 kilos de viande en une seule fois ; mais, s'il ne trouve rien, il peut patienter pendant quarante jours : il se remplit alors l'estomac d'une feuille de papier ou, parfois, d'un morceau d'arbre pourri...

(J. IVANOV, *Légendes Bogomiles.*

Traduction de Monette RIBEYROL.)

Y a-t-il eu à MONTRÉAL-DE-L'AUDE des faits plus ou moins liés à la sorcellerie ?

Des articles parus au mois de Février dans « Midi Libre » et ayant pour objet le caractère insolite de certains faits connus depuis longtemps dans notre région, nous ont engagés à en signaler quelques autres sur le plan local et pour le passé (rarement pour le présent), faits qui nous ont paru relever du même esprit et de la même veine d'imagination. Les voici :

A tout seigneur tout honneur, la sorcière, car nous avons eu ici notre sorcière il y a un peu moins de cinquante ans.

On parle couramment, sur le plan de la théologie, des puissances d'en-haut et des puissances d'en-bas. Ces puissances d'en-bas paraissent être une manière assez heureuse de parler du démon sans avoir à l'appeler par son nom.

Dans une rue très « étroite et dans un coin de village peu peuplé, reculé, solitaire, se trouvait une masure au rez-de-chaussée en terre battue et au premier étage mal éclairée par une toute petite fenêtre. C'est là que vivait une vieille veuve, M^{me} F... ; elle avait, il nous en souvient bien, le visage laid, le front et les joues ridés, et surtout les traits crispés et l'air perpétuellement inquiet. Les conditions psychologiques se trouvaient donc réunies pour que cette pauvre femme passât pour sorcière, et pour que la méfiance et l'hostilité dont elle était entourée se transformassent en haine. Tout au plus peut-on remarquer que jamais ne furent recréés autour d'elle l'ambiance et les décors communs à tous les siècles et généralement poussés à l'extrême, avec un certain luxe de détails bien connu dans les moyens que les sorcières utilisaient pour se rendre au sabbat.

Quand nous quittions l'école pour nous rendre « au catéchisme », nous passions obligatoirement devant la maison de la prétendue sorcière ; et, qu'elle fût sur le pas de la porte, ou à la fenêtre, ou invisible quelque part à l'intérieur, nous rabattions d'autorité le haut de nos chaussettes et nous tournions notre blouse à l'envers pour nous protéger. De quoi ? Il nous eût été bien difficile de le dire, ou de donner à notre crainte des raisons précises. Sans aucun doute, tous nos camarades depuis trois quarts de siècle avaient observé le même rite, instinctivement, et la consigne s'était fidèlement passée des uns aux autres. Que nous sachions, aucun écolier

n'eut jamais à se plaindre d'elle. Peut-être, comme la chose fut dite maintes fois sans hésiter, parce que nous nous rendions à l'église et étions, de ce fait protégés !

Moins protégé fut cet enfant qui, après le passage de la pauvre vieille, cessa de prendre son biberon et se mit à péricliter jusqu'au jour où, établissant une relation de cause à effet entre le passage de la sorcière et la mauvaise santé du « petit », le père vint, injuria, menaça suivant la coutume, et... gagna la partie. Peut-être le médecin n'était-il pas étranger à cette guérison, car il est, dans notre village, d'un usage courant de doubler, sur le plan des maladies, les pratiques hétérodoxes de pratiques plus orthodoxes ; par exemple, en cas de brûlure, d'appliquer d'abord de la peau de pomme de terre, puis de faire conjurer le mal, et enfin, tout de suite après, de faire appeler le médecin. C'est plus sûr, pense-t-on sans oser le dire.

Plus catégorique est notre camarade J.-J., dont la belle-mère devait partir un jour pour le marché de Castelnaudary pour y vendre des oies qu'elle avait tuées la veille. Passant devant la maison de la sorcière et échangeant quelques mots avec elle. « *Cals èsse onèste amb de mond atal* » (1), elle eut, au dire de J.-J., le tort de lui parler de ce « salé » qu'elle se disposait à aller vendre le lendemain au point du jour. La sorcière lui dit : « *I aniràs ? Tu oc dices. Mas belèu ?* » (2). Et toute la nuit, ce ne fut qu'oppressions et malaises indéfinissables, et le cœur qui battait la chamade... jusqu'à ce que le mari se fut décidé, au dire de J.-J., bien placé dans la famille pour le savoir puisqu'il s'agissait de son beau-père, à prendre le seul parti qui s'imposa. Il saisit la « table », c'est-à-dire la barre de fer avec laquelle on « billait » les charretées de foin, il vint, il appela la sorcière sans entrer, l'injuria copieusement, et menaça : « *Gara que se monti, ès morta !* » (3). Rassuré par quelques mots de la vieille femme, il revint chez lui, trouva sa femme qui l'attendait tout habillée, attela le cheval ; et le couple partit sans encombre pour le marché.

Non moins affirmatif est notre camarade L. C., dont le père fut témoin du fait suivant. Le pressoir communal allait bon train quand la sorcière vint à passer. Peu après, la tête de l'outil ne voulut plus tourner, et il fallut arrêter le travail. L'ouvrier qui aidait le père de notre camarade ne s'émut pas outre mesure. Il prit, lui aussi, une barre de fer, courut appeler la sorcière, sans entrer, et, dès qu'elle parut, elle se fit injurier et menacer de mort : « *Se monti, le cap te sauta !* » Réponse : « *Mas vira, lo tiu truelh ! Que te cal ?* » (4). Effectivement, il put constater l'instant d'après que, comme par magie, il s'était remis à fonctionner.

Pas content non plus le marchand de fourrage dont la charrette s'im-

(1) Il faut être courtois avec des gens de cette sorte.

(2) Tu le dis ; mais qui sait ?

(3) Si je monte, tu es morte !

(4) Si je monte, ta tête saute ! — Mais il tourne, ton pressoir ! Que te faut-il ?

mobilisa peu après le passage de la sorcière. Le temps de lancer une bordée d'injures, de montrer la tabelle et de menacer du pire, et tout était remis en ordre.

Dans ces quatre cas, le même procédé avait été employé : les injures, l'intimidation, la menace de la barre de fer, la mise en demeure. Et, toujours, la sorcière avait cédé. Simple affaire d'imagination ? C'est ce que nous croyons. Mais, devant les affirmations catégoriques de gens du cru en qui nous avons confiance, nous sommes tentés d'ajouter : oui ; mais cependant...

En bon occitan, la sorcière est « la breissa ». Il ne faut pas croire cependant qu'il n'existe, dans ces deux mots (pour le français comme pour l'occitan) aucune nuance de sens. Evidemment, la sorcière est femme au physique ingrat et douée d'une puissance maléfique ; mais la « breissa » peut être non seulement une créature humaine douée d'une puissance maléfique, mais aussi un esprit satanique, une servante des « puissances d'en-bas », qu'on ne voit pas, mais qui agit.

Au Tambouraire, une ferme de Montréal appartenant jadis à notre oncle et à notre tante Bosc, qui nous ont rapporté les faits, une troupe de jeunes canards disparut un jour. Volés ? Rien ne permettait de le croire. Enlevés par des rapaces ? L'explication ne tenait pas. La métayère tira la conclusion : « *Aquo es la breissa !* » (5). Et cette fois, rien à faire qu'à se lamenter, puisqu'on ne pouvait se retourner contre personne.

Dans la même ferme, un jeune valet avait des ennuis avec sa santé, qui périclitait sans qu'il sût pourquoi. La voisine eut, elle, la clef de l'énigme : « *La breissa es passada pel trauc de la sarralha e se la sentisses sul pitre e se te copa l'alén, deu plan rira* » (6).

Dans les deux cas, seule l'imagination avait joué. Les jeunes canards revinrent deux jours après leur départ, gavés d'escargots, et le malade recouvra sa santé peu de temps après l'explication surnaturelle de son cas. Il est bon de dire cependant que, quand il paraît y avoir un accommodement avec une brèissa-esprit, nous n'avons jamais réussi à savoir quoi que ce soit à ce sujet. Comme pour les guérisseurs et les conjureurs, le secret est rigoureusement gardé.

Un fait infiniment plus intéressant, troublant même, nous a été relaté par un de nos camarades de classe qui fut longtemps notre voisin, A. P. Sa famille était misérable. Le père travaillait, mais buvait ; la mère travaillait avec un courage extraordinaire ; mais les enfants étaient souffreteux, et l'un d'eux, une fille, languissait et dépérissait, au grand désespoir des parents et sans que le médecin de la famille pût faire grand-chose

(5) C'est la sorcière !

(6) La sorcière est passée par le trou de la serrure et si tu la sens sur ta poitrine et si elle te coupe le souffle, elle doit bien rire !

pour la soulager ou la guérir. Un jour, la mère vit où était le mal. La voisine d'en face avait le mauvais œil, peut-être à son insu. Toutes les fois qu'elle venait « prendre des nouvelles », la fillette allait plus mal. La mère décida un jour de faire appel aux grands moyens. Et ici, nous cédonas la parole à notre camarade, bien placé pour témoigner de ce qu'il avait vu et entendu. « *La mamma te despelhèt ma sor, li arranquèt la camisa de dessus, e, ambe una braba branca de figuier, plinga planga e tornar plinga planga tustèt unas brabas cinc minutas coma una sorda...* » De très jorns, la vesina venguèt pas. Quant tornèt venir, diguèt a la mamma : « *Paura Belon, son estada malauta a morir ! Es coma se m'avian brisat l'esquina a cops de barra. E res i fasia pas res. Mas ara, vau melhor* ». Et notre ami de conclure en ces termes : « *La mamma risia dins ela, e se pensava : mas que tornes far la brèissa, veiras ço que te penja al nas !* » (7).

Ce fait nous a d'autant plus intéressés que, si nous laissons de côté la croyance au « mauvais œil », c'est malgré tout une sorte de contre-voult, ou de protection contre l'envoûtement ou son proche parents le sort jeté, que la mère avait pratiqué. Qu'un spécialiste du voult ait été assez versé dans les pratiques occultes pour ce faire, passe encore. Mais d'où cette pauvre femme, analphabète et sans aucune intelligence pour aider les données de l'usage, avait-elle tiré cette mise en pratique du contre-voult, voilà qui a de quoi laisser perplexe même des gens dont on ne saurait dire qu'ils sont précisément crédules.

Du mauvais œil relevait aussi le cas d'un tout jeune enfant d'un de nos voisins, resté boiteux après le passage d'une femme qui... (et là s'arrête le souci de précision ; impossible d'en savoir davantage). Au compte du « sort jeté » il faut mettre le cas du jeune frère d'une familière de notre maison, qui tourna brusquement à la folie, fit un séjour dans un asile d'aliénés et finit par le suicide. Dans ces deux cas, nous avons remarqué l'extrême discrétion dont on fait preuve les gens qui ont bien voulu parler, jamais pour répondre à une question posée, mais en se laissant aller à une confiance aussitôt regrettée. Le « mauvais œil » et le « sort jeté » sont considérés comme des sujets qu'il vaut mieux faire semblant d'ignorer. Il nous semble que le boiteux a fort bien pu être un coxalgique, et qu'une hérédité peut-être chargée a pu peser sur le jeune homme. Imagination ? Sans aucun doute dans ces deux cas qui nous ont été signalés sur le plan local. Et pourtant, les cas stupéfiants qui nous ont été signalés par notre ami Gabriel Bourdil au sujet des sorciers et jeteurs de sort de Centre-Afrique nous engagent encore une fois à dire ici : mais pourtant ? L'action du psychique sur le physique et des forces inconnues, ou encore

(7) Maman déshabilla ma sœur, lui arracha la chemise, et, avec une bonne branche de figuier, elle frappa, plan, plan, pendant cinq bonnes minutes, comme un sourd. De trois jours, on ne vit pas la voisine. Quand elle revint, elle dit à maman : « *Pauvre Belon ! J'ai été malade à en mourir. C'est comme si on m'avait brisé le dos avec une barre. Et rien n'y faisait ! Mais, à présent, je vais mieux* ». — Maman riait sous cape et pensait : « *Pourvu que tu recommences à faire la sorcière, tu verras ce qui te pends au nez !* »

inconnues, sur ce même physique, engagent à une certaine prudence. Ce que nous savons n'est pas tout, semble-t-il, et il reste bien des choses à découvrir ou à préciser.

La confiance qui nous a passionnés (le mot n'est pas trop fort) nous fut faite il y a une dizaine d'années par un vieux voisin. A. C. Nous regrettons de ne pas avoir fait parler plus souvent ce vieux brave homme, qui est parti au cimetière sans avoir révélé la plus grande partie de tout ce qu'il savait dans le domaine de l'ethnographie et du folklore, tout en étant incapable de le mettre noir sur blanc.

Resté orphelin à l'âge de huit ans, et ayant à pourvoir aux besoins de son petit frère, il s'était gagé dans une ferme des confins de l'Ariège où, pour sa nourriture et celle de son frère, il gardait les moutons à peu près tout le jour et, en été, repartait garder les dindons jusqu'à la tombée de la nuit. Un jour, les bêtes du troupeau eurent le tournis, et certaines en moururent. Le patron, très dur pour l'enfant, mais poltron, connaissait, lui, le remède infailible. Il fit sauter d'un coup de hache la tête du bélier et fit partir le petit berger « *dins l'escuresina de la nèit, cap al roc del mal, al mièch de l'ermas, per i pausar la testa sanglenta de la bestia al pic de mieja-nèit* ». Et le vieux d'ajouter : « *Aqua se fa pas ambe un drolle. Tremblavi, tremblavi. Me semblava que qualche diable banut m'anava emportar ambe lo cap del marra!* » (8). Il n'y eut, malgré tout, que demimal, puisque l'enfant revint à la ferme.

Cette scène est poignante sur le plan humain et va se perdre dans la magie la plus noire. Les bêtes du troupeau cessèrent de périr. Mais certaines maladies contagieuses semblent suivre une courbe dans leur degré de virulence. Peut-être le tournis était-il à son déclin quand eut lieu l'offrande du bélier. En ce qui nous concerne, nous ne voyons là qu'une simple croyance, une création de l'imagination exacerbée, un effet de la peur, peut-être. Mais nous sommes sûrs que certains de nos amis, fort cultivés et point crédules au demeurant, sont sur ce point moins catégoriques que nous. Et puis, pour nous qui avons vu dans la garrigue de Laure-Minervoises des dolmens à cupules perdus dans la lande, le roc du mal et la lande d'A. C., et le sang du bélier offrent un intérêt certain et nous ramènent bien loin dans un passé encore mal connu.

Nous avons indiqué, après chaque paragraphe, notre point de vue et nous sentons bien que conclure ne manquerait pas, dans ce domaine, d'une certaine suffisance. Disons simplement et modestement qu'il convient (ce qui est facile) de relever et de rapporter fidèlement les faits qui paraissent intéressants sur un point donné d'ethnographie ou de folklore, et de le faire avec le maximum de vie et de relief, et toujours dans la langue de

(8) dans l'obscurité de la nuit, vers le roc du mal, au milieu de la lande, pour y poser la tête sanglante de la bête quand sonnerait minuit... — Et le bon vieux d'ajouter : « Cela ne se fait pas avec un enfant. Il me semblait que quelque diable cornu allait m'emporter avec la tête du bélier ! »

DISTINCTION

Dans la liste des Promotions du Premier de l'An dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur, au titre du Ministère de l'Agriculture, nous avons relevé avec plaisir la nomination, au grade de Chevalier, de Monsieur Jean Cros-Mayrevieille. Fils du fondateur de notre Revue, le Colonel Fernand Cros-Mayrevieille, ingénieur agronome, président de la Caisse de Crédit Agricole Mutuel de l'Aude, M. Jean Cros-Mayrevieille est bien connu dans notre département pour ses nombreuses activités dans les milieux agricoles et culturels.

Nous sommes heureux d'adresser à notre Directeur nos plus sincères et nos plus amicales félicitations.

La Rédaction de « Folklore ».

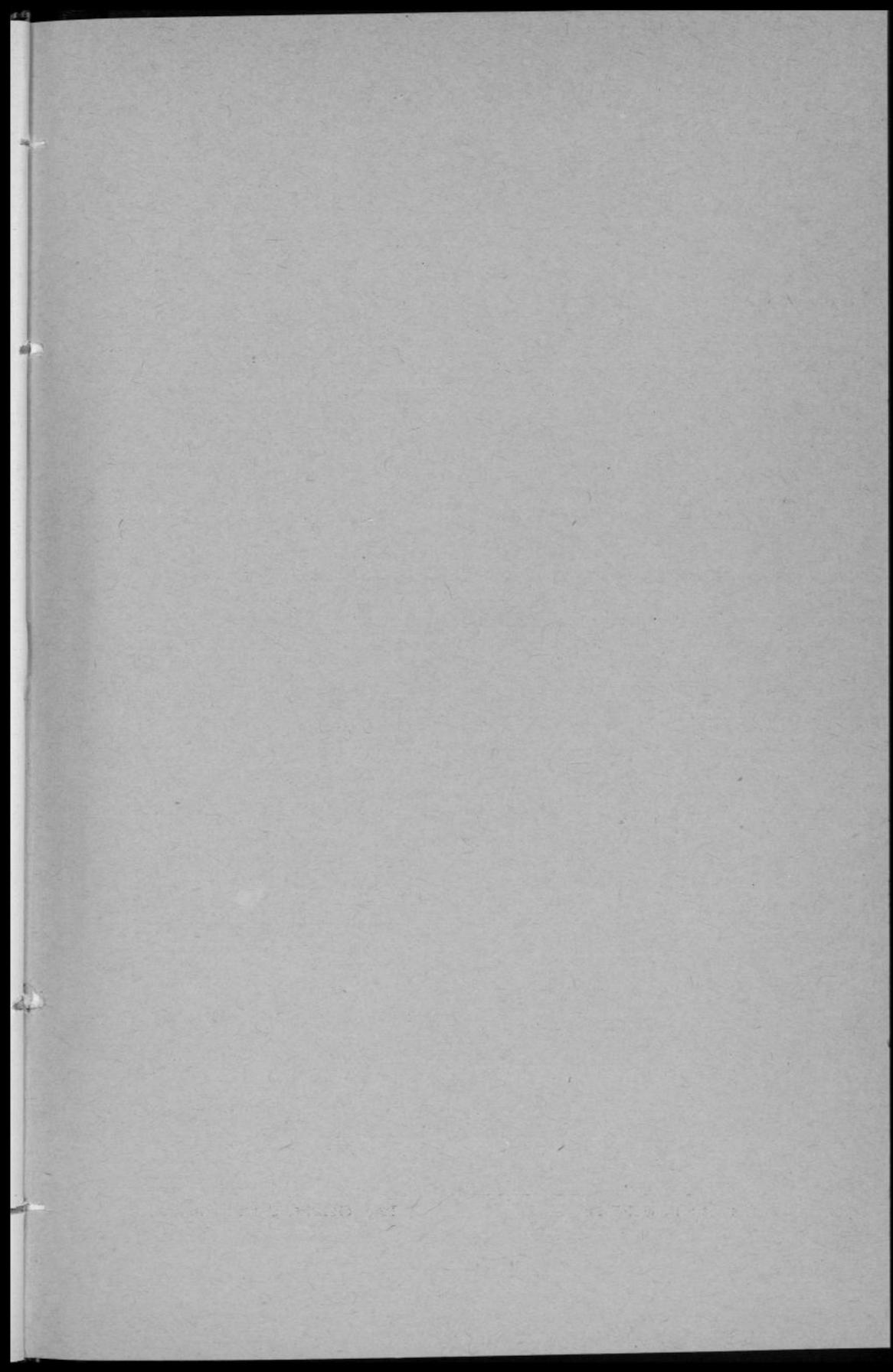
NÉCROLOGIE

Les lecteurs de « Folklore » ont appris avec peine la mort de Monseigneur André Boyer-Mas décédé accidentellement le 16 novembre 1972.

Monseigneur Boyer-Mas était originaire de Laroque-de-Fa ; après de brillantes études à Carcassonne, il fut successivement vicaire à Limoux, puis professeur de lettres à Castelnaudary. Il était, en 1938, curé de Puginier lorsqu'il fit partie de la première équipe qui, sous l'impulsion du Colonel Fernand Cros-Mayrevieille, fonda le Groupe Audois d'Etudes Folkloriques. Mobilisé en 1939 comme sous-officier de cavalerie, il fut, dès le début de 1940, envoyé en Espagne où ses fonctions d'attaché culturel à l'Ambassade de France lui permirent de rendre de nombreux services à nos compatriotes qui, fuyant la France occupée, essayaient de gagner l'Afrique du Nord. Après la guerre, il s'était installé à St-Jean de Luz, et il avait été désigné comme Délégué Général de la Croix-Rouge Française, en Espagne.

Bibliothécaire, érudit, il fut l'un des premiers collaborateurs de « Folklore », et le 7 octobre 1939, il eut le triste privilège d'être le porteparole du Groupe aux obsèques de son fondateur, le Colonel Cros-Mayrevieille. Mais la guerre d'abord, ses multiples occupations ensuite, l'avaient éloigné de cette terre audoise qu'il aimait tant. Sa brutale disparition a consterné tous ses amis, et « Folklore » lui adresse un dernier adieu.

U. G.



Gérant : U. GIBERT

Imp. Gabelle, Carcassonne